ÉDITORIAL

Sans préjugé

Penser en DCI (dénomination commune internationale), c'est une clé incontournable pour le bon usage des médicaments.

Penser en DCI, c'est indispensable pour détecter les similitudes voire les copies conformes, pour prévenir les effets indésirables liés aux interactions médicamenteuses, et tout simplement pour savoir vraiment ce que l'on prescrit, conseille, dispense.

Penser en DCI conduit à s'intéresser à la composition des médicaments, à faire des recoupements, à exercer avec plus de cohérence, plus de prudence, plus de savoir-faire.

En abordant les médicaments par leurs compositions en DCI, on en vient à se poser naturellement la question de l'adéquation des médicaments que l'on utilise tous les jours : y compris en ce qui concerne les formes galéniques, les dosages, les conditionnements, la facilité d'utilisation, la clarté des notices.

La DCI en tête, on trie facilement, on compare, on choisit. On aide les patients à s'y retrouver.

On pense et on agit ainsi en professionnel, en soignant apte à rendre le meilleur service de soins possible. Un service réfléchi, étayé, précis, en toute indépendance.

On analyse aussi plus facilement les multiples facettes des médicaments : agents thérapeutiques utiles, parfois moins utiles, voire néfastes ; produits industriels plus ou moins rentables ; parfois essentiellement supports de bluffs promotionnels.

Chemin faisant, on découvre la part non directement thérapeutique des médicaments : enjeux économiques, voire boursiers ; instruments de politiques sanitaires collectives ; objets de contraintes administratives plus ou moins compréhensibles, pas forcément cohérentes ni acceptables ; voire sources de conflits entre professionnels.

Prenez le cas du *misoprostol* : une DCI, deux indications, deux noms commerciaux, deux conditionnements et deux prix différents. Ce cas exemplaire suggère de nombreuses réflexions (lire pages 390-391).

Plus généralement, bons reflets de la société, les médicaments appellent divers niveaux d'analyse. Chacun, firme, organisme d'assurance maladie, responsable de l'État, gestionnaire de structure de soins, soignant, etc., porte ses contraintes et construit son approche. On peut, on doit, être attentif à tous les aspects non thérapeutiques du problème, sans préjugé.

Mais sans jamais perdre de vue la priorité : les soins de qualité, la meilleure balance bénéfices-risques possible pour le patient.

La revue Prescrire

Téléchargé sur prescrire.org le 03/05/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement